

Alincthun, Bellebrune, Belle e Houllefort, Bournonville, Brunembert, Carly, Colembert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacres, Le Wast, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Quesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wirwignes, Wierre au Bois



*le magazine d'information de la
Communauté de Communes de Desvres-Samer*

Quel avenir pour notre agriculture ?

La CCDS innove et lance
une étude agricole décisive



DOSSIER



La Maison
du Cheval
Boulonnais

AGENDA 21

Un vrai succès
pour la dernière
réunion !

ACTUALITÉS

Questionnaire
santé : les
premiers
résultats



NOUVEAU !

À chaque numéro de *Terre de Cœur*, découvrez une photo du territoire prise par l'un(e) d'entre vous.

Pour participer, envoyez votre photo par mail à l'adresse jeanfrancois.lachere@cc-desvressamer.fr.

La plus belle sera sélectionnée et présentée sur cette page.

Attention : votre photo devra être d'une taille et d'une qualité suffisantes pour être imprimée au format A4

ÉDITO

Décembre, c'est le moment des fêtes qui approche, c'est le plaisir de se réunir avec ceux qui sont chers à notre cœur. Décembre, c'est le moment des vœux et des souhaits.

J'ai le même vœu pour vous et pour le territoire... Je vous souhaite de voir plus loin, au-delà de la situation difficile où nous sommes depuis plusieurs années maintenant. Je vous souhaite de dépasser cela et de vous projeter dans un futur plus ou moins lointain... Qu'aimeriez-vous faire ? Qu'aimeriez-vous améliorer ou préserver ?

Avec les vice-présidents de la CCDS nous nous posons régulièrement ces questions pour mieux envisager l'avenir et faire du territoire un vrai lieu de vie où chacun trouve réponse à ses questions, un lieu de vie qui pense à tous, habitants, professionnels, jeunes, seniors...

Si l'on peut penser aux autres, il est parfois difficile de se mettre à leur place. Pourtant c'est ainsi que l'on se rapproche au plus près de la vérité, que l'on comprend, que l'on devient capable de prendre la meilleure décision.

C'est ce que nous faisons pour faire avancer notre vie, c'est ce qui doit être fait pour faire avancer un territoire, à l'image des études que la CCDS décide de lancer pour mieux définir les enjeux de demain dans des domaines aussi importants que la santé, l'économie ou l'agriculture.

Je vous souhaite une année 2013 qui vous permettra de voir plus loin.

Passez de douces fêtes de fin d'année.

Claude Prudhomme



Vous trouverez avec ce numéro votre calendrier de collecte des déchets 2013



Sommaire

Retour sur

p 4

Les événements organisés par la CCDS depuis le mois de septembre

Dossier

p 10

La Maison du Cheval Boulonnais

Agenda 21

p 12

En route pour notre développement durable !
Réunion du 13 octobre : un vrai succès !

Urbanisme

p 14

En toute transparence... les obligations légales

Actualités

p 16

- Emplois d'avenir : une opportunité pour les jeunes peu ou pas qualifiés
- Bienvenue au nouveau Musée de la Céramique !
- Questionnaire santé : les premiers résultats
- «Habiter demain» : nos villages ont du potentiel
- Permanence du Centre Médico-Psychologique
- Challenge des entreprises en pépinière pour Sylvie Pilon
- Quel avenir pour notre agriculture ?
La CCDS innove et lance une étude agricole décisive

Agenda

p 21

Les événements à venir et les dates à noter

Portrait

p 23

Claude Prudhomme, président de la CCDS

Retrouvez le prochain numéro de *Terre de Cœur* en mars 2013





Des activités
sans cesse
renouvelées !

À chaque période de petites vacances scolaires, la CCDS organise pour les enfants du territoire des ateliers Loisirs afin de leur faire découvrir des activités.

Pour la première fois cette année, la CCDS a associé le Village des Métiers d'Art de Desvres pour proposer un nouveau programme aux enfants.

Durant trois après-midis, une vingtaine de jeunes a participé à une initiation à la mosaïque animée par Sylvie Pilon, mosaïste d'art installée à la pépinière du Village des Métiers d'Art. Dans une ambiance studieuse et conviviale à la fois, les enfants ont créé de leurs mains leur mosaïque (dessous de bouteille, dessous de plat ou pot de fleur). Ils ont ainsi appris à utiliser certains outils, à associer les couleurs...

Côté couleurs justement, Pierre Vanhems, premier artisan à s'être installé au Village, proposait aux enfants de réaliser une peinture sur le thème d'Halloween.

Autre nouveauté : la danse Hip-Hop avec Johnny Dejardin de l'association Boulogne Génération Hip-Hop. Le danseur a fait découvrir à sa quinzaine d'élèves, âgés de 6 à 11 ans, le rythme, la motricité et bien sûr quelques figures acrobatiques !

Retrouvez dans la rubrique Agenda page 21 les dates et le programme des prochains ateliers Loisirs de la CCDS

Les 5èmes du Caraquet visitent la déchèterie



Depuis quelques années, le développement durable est inscrit au programme de géographie des classes de 5ème. Les collégiens du Caraquet de Desvres sont donc allés cet été visiter la déchèterie et le centre de tri de la CCDS.

Comme le souligne Anne Soyez, professeur d'histoire-géographie : «cette visite de terrain a le bénéfice d'apporter aux élèves de nombreuses informations et surtout de leur faire prendre en compte la nécessaire qualité du tri».

À la déchèterie, les élèves ont été sensibilisés sur les quantités et les types de déchets déposés par les habitants (ferrailles, déchets verts, gravats, produits toxiques...) et aux différentes filières de traitement de ces déchets par recyclage, compostage... Au centre de tri, un autre groupe a assisté aux différentes étapes de tri et découvert le travail des agents.



Ateliers cuisine pour petits gourmands

Nous vous l'avons annoncé dans le dernier *Terre de Cœur* : «Frimousse», la halte-garderie itinérante a posé ses bagages à Samer cet été. Elle s'est transformée en multi-accueil fixe, complémentaire du «Coin des Faons» à Samer. Dans le cadre de ses nouvelles activités et de la Semaine du Goût, elle a organisé des ateliers culinaires. Sous les conseils précieux du personnel intercommunal, les enfants ont réalisé pizzas, quiches et brochettes de fruits au caramel. Bien entendu, le tout a été dégusté avec délice au moment du déjeuner.



«Nous pouvons accueillir quotidiennement et en même temps jusqu'à dix enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 18 h non-stop. N'hésitez pas à nous contacter au 06 81 55 66 01», indique Claire-Marie Humetz, la directrice.



Des centaines de parents aux portes ouvertes de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille

Une porte ouverte qui restera dans les mémoires ! Rarement un équipement intercommunal n'avait reçu la visite d'autant de personnes à la fois. Un succès retentissant !

Vous avez été très nombreux à venir visiter le dernier équipement de la CCDS, la Maison Intercommunale de l'Enfance de la Famille, située rue Claude à Desvres et ouverte depuis le mois de juin.

Le temps d'une journée, des centaines de parents sont venus visiter les 1200 m² de la structure. «Nous sommes impressionnés par le bâtiment. Quand on le voit de l'extérieur, on n'a vraiment pas l'impression qu'il est aussi grand ! Avec l'éclairage naturel, les grandes baies vitrées, les différents espaces de vie pour le multi-accueil, c'est lumineux et gai. Et puis la cantine avec les petites tables, les petites chaises, c'est si mignon ! On sent que tout est fait pour le bien-être des enfants, c'est agréable et rassurant pour les parents», confiait un jeune couple venu en «repérage».

Comme tous les équipements intercommunaux, la CCDS a voulu que sa Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille soit utile au quotidien des habitants de son territoire. Très fonctionnelle, la structure regroupe un multi-accueil de 40 places agréé par la Protection Maternelle et Infantile, le Relais Assistantes Maternelles, un espace réservé aux consultations médicales, des bureaux pour les permanences (comme celle des assistantes sociales ou de la CAF). Elle héberge également «Maison Soleil», de son ancien nom «Les P'tits Potiers», le lieu d'accueil pour des activités enfants-parents.

Nous sommes heureux qu'autant de familles se soient intéressées à cet équipement. Il symbolise notre engagement à leurs côtés, notre foi en l'avenir du territoire. Rappelons que lors de son inauguration en septembre, Dominique Dupilet, président du Département du Pas-de-Calais, a qualifié cette structure d'«exceptionnelle» et «d'exemple à suivre», pour son architecture, ses services, ses équipements, sa qualité d'accueil.



Maison Intercommunale
de l'Enfance et de la Famille
Rue Claude à Desvres
Tél. 03 21 99 60 00



Découvrez l'informatique gratuitement !



En créant en juin 2011 la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, la Communauté de Communes de Desvres-Samer s'est engagée à faciliter le quotidien de ses habitants.

La structure accueille de nombreux services dans ses locaux (*lire l'encart bleu ci-dessous pour en savoir plus*), dont un Cyber Point intercommunal équipé de 8 ordinateurs. La CCDS a décidé de proposer une initiation gratuite à l'informatique, grâce au programme «TIMP@SS» initié par la Région.

Cette initiation dure environ six mois. Elle s'adresse à toute personne (hors scolaires et étudiants) qui souhaite découvrir l'informatique ou en apprendre davantage dans un domaine particulier (internet par exemple).

INFORMATIONS UTILES

La Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité s'adresse à tous les habitants de la CCDS. Vous y trouverez :

- des **permanences** afin de rencontrer près de chez vous des organismes et des associations comme la Mission Locale, ID Formation, AVIJ62, A'DOM Services...
- un **espace Emploi** pour consulter des offres d'emploi sur panneau d'affichage (mis à jour régulièrement) ou sur internet (gratuit), obtenir des informations sur la formation, que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, etc.
- un **Cyber Point** pour réaliser votre CV, découvrir l'informatique (en petit groupe ou en séance individuelle), faire des recherches internet, etc.
- un **Point d'Information Jeunesse** pour répondre à toutes les questions que peuvent se poser les jeunes (orientation, job d'été, sexualité, service civique, santé, permis de conduire, etc.)

À venir : la CCDS souhaite bientôt proposer aux seniors et à leur famille un point d'information réunissant tous les renseignements utiles comme l'aide à domicile, le portage de repas à domicile, etc.

Comme le rappelle Aurélie Delamaère, la responsable de la structure, «ces cours sont ouverts aux habitants des 31 communes du territoire et sont totalement gratuits. C'est l'occasion d'apprendre à transférer ses photos sur son ordinateur, envoyer un mail, consulter des sites web, faire un CV, une lettre de motivation, une carte de vœux...».

Samedi 13 octobre, le jour des portes ouvertes, Claude Prudhomme, président de la CCDS et Joël Pruvost, vice-président à la culture, sont venus à la rencontre du groupe qui venait de terminer l'initiation TIMP@SS. Accompagnés de la députée Brigitte Bourguignon, ils ont félicité chacun de ces nouveaux adeptes de l'informatique et leur ont remis l'attestation validant officiellement le suivi de l'initiation.

Vous êtes intéressé(e) par l'initiation gratuite à l'informatique ?

Sachez qu'elle peut se faire sur Desvres, Samer ou Colembert. Inscrivez-vous simplement auprès de la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres (tél. 03 21 99 26 00).

Si vous souhaitez suivre l'initiation sur Samer, inscrivez-vous directement auprès du Cyber Point de Samer, 247 avenue Charles de Gaulle à Samer (tél. 03 21 30 24 86).



Un défibrillateur pour l'antenne desvroise de la Protection Civile



Grâce à la Protection Civile, nous pouvons assister en toute sécurité à des événements festifs ou sportifs. Elle assure également la formation aux premiers secours et, dans les cas extrêmes, l'aide humanitaire et sociale en France et à l'étranger.

Une antenne desvroise a été officiellement créée en mai. Elle dispose d'un local sur la Zone d'Activités du Mont Pelé, avec le soutien de la municipalité de Desvres.

La CCDS a encouragé l'action de la Protection Civile en offrant à l'antenne de Desvres un défibrillateur automatique. «Un très beau geste car notre association ne perçoit aucune subvention...», soulignent les représentants de l'ADPC 62 (Association Départementale de la Protection Civile) Patrick Baussart, président départemental, et Bruno Garnotel, président délégué.

De très belles choses à découvrir au Village des Métiers d'Art de Desvres pour les Journées européennes du patrimoine

Dans tout le pays, ce sont plus de 12 millions de personnes qui ont profité des animations et des visites spécifiques organisées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine proposées par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Pour la 2ème année consécutive, le Village des Métiers d'Art de Desvres (VMAD) a ouvert ses portes au public, pour le plaisir de plusieurs dizaines de visiteurs et des artisans qui y sont installés.

Un programme spécial avait été imaginé afin de célébrer notre patrimoine culturel. Un programme qui bien entendu, faisait la part belle aux métiers d'art, grâce à des expositions, démonstrations, temps d'échanges avec les artistes, visites guidées...



Les artisans du VMAD heureux de partager leur passion

Les artisans installés au VMAD ont, comme à leur habitude, eu à coeur de partager leur passion et présenter leur métier : mosaïque d'art avec Sylvie Pilon, décoration écologique et enduits naturels avec Claire Poly, fabrication et réparation d'articles en cuir avec Gipsy Laude...

Une nouvelle exposition originale

Ces Journées européennes du patrimoine offraient également l'occasion de découvrir la toute nouvelle exposition du Village des Métiers d'Art de Desvres, «Complicités Artistiques». Une exposition originale car elle présente des objets créés en duo ou en trio, fruits de la collaboration entre 11 artisans d'art, artistes plasticiens et designers. «Cette exposition est réalisée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord-Pas de Calais. Elle est née de la volonté de faire connaître et reconnaître des œuvres qui symbolisent l'union parfaite du savoir-faire de professionnels de la région. Pour favoriser des échanges de ce type et inventer, peut-être, de nouvelles collaborations futures», précisait le président de la CCDS, Claude Prudhomme.



Des démonstrations fascinantes

Les artisans d'art, artistes plasticiens et designers qui ont donné naissance aux objets présentés par l'exposition «Complicités Artistiques», ont proposé plusieurs démonstrations de leur art, comme la taille de pierre par Guillaume Vandermarlière, le verre au chalumeau par Julie Decriem, le coulage céramique par Anicet Delattre.

D'autres ont animé des conférences pour présenter leur art et ouvrir le dialogue avec les visiteurs. Ainsi, Bernard Paschal, horloger-campanaire à Wimereux a présenté le travail de la fonte et l'horlogerie, Olivier Lemaître, designer à Aire-sur-la-Lys a fait partager au public le concept et le processus de création de la tasse «Kaw'arom»...



«Complicités artistiques» la nouvelle exposition à découvrir au VMAD

Onze artisans d'art, artistes plasticiens et designers présentent le fruit de leur collaboration :

Jeannie Lucas,
artiste plasticienne à Paris
et Anicet Delattre,
céramiste à Longfossé

Max Vandermarlière,
marbrier à Comines
et Guillaume Vandermarlière,
tailleur de pierre
et designer à Comines

Paschal,
horloger-campanaire à Wimereux
et 3 étudiants de l'ISD
(Institut Supérieur de Design
de Valenciennes)

Olivier Lemaître,
designer à Aire-sur-la-Lys,
Céradesvres,
atelier de céramique à Desvres
et Julie Decriem,
artisan verrier à Isbergues





Décoration sur torchis avec Claire Poly : un stage réussi !

Claire Poly s'est installée au printemps au Village des Métiers d'Art de Desvres afin d'y exercer son talent de décoratrice-stucatrice.

Passionnée de décoration et de matériaux respectueux de l'environnement, c'est avec plaisir qu'elle a animé en octobre l'un des stages mis en place par l'association Maisons Paysannes de France 62 et le syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Chaque année, ces deux structures organisent des stages de découverte des savoir-faire liés au patrimoine bâti à pan de bois et torchis.

Ce stage d'initiation à la décoration à base de terre a permis aux participants de découvrir toutes les qualités de ce matériau, ainsi que différentes techniques de décoration : stuc, sgraffito, frise, enduit al fresco...

Malgré de très intéressantes propriétés, l'usage de la terre dans la décoration est encore quelque peu boudé. Bon isolant, écologique et économique, la terre, et plus particulièrement le torchis, connaît heureusement depuis quelques années un renouveau bien justifié. N'oublions pas que le torchis est un matériau qui caractérise encore parfaitement le paysage de nos campagnes.



Une dernière randonnée avec l'Office de

Vous l'avez lu dans le dernier *Terre de Cœur* : la saison 2012 des randonnées a été un succès. Il faut dire que le programme varié et attractif, incite toujours sur le territoire. La dernière randonnée a eu lieu en septembre sur Wirwignes, un parcours d'une vingtaine de kilomètres, ponctué d'un grand pique-nique. Les responsables de l'Office de Tourisme en ont profité pour évoquer l'avenir : nous garderons l'esprit de ces randonnées qui se veut être à la fois

Tourisme : bilan 2012 et projets 2013



L'Office de Tourisme de la CCDS a invité les acteurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, producteurs, artisans d'art...) du territoire à participer à une journée «Eductour» pour dresser le bilan estival et évoquer les projets.

Tous ont souligné une saison satisfaisante, malgré la météo capricieuse. Il a aussi été question de l'emplacement de l'Office de Tourisme, qui serait selon eux plus adapté sur la Place Léon Blum. Côté hébergement, Florence Caron, responsable de l'Office de Tourisme, a souligné que «la majorité des gîtes du territoire a affiché complet contrairement aux chambres d'hôtes qui, en raison de la météo, ont connu quelques désistements». David Flahaut, président de l'Office de Tourisme est lui revenu sur le succès des manifestations estivales : «Tous au Jardin» et ses 3 000 visiteurs, le Tour de France, les randonnées, la Fête du Parc à Samer... Il a assuré que «pour 2013 chaque commune devrait être dotée de panneaux d'accueil présentant

aux visiteurs les richesses patrimoniales, culinaires et les différents hébergements du territoire, et que les 31 municipalités de la CCDS y seront naturellement associées». Concernant les projets 2013, l'Office de Tourisme sera présent sur des salons français et étrangers (Salon des Vacances à Bruxelles, Salon Vert, Bleu, Soleil à Liège...) et programmera de nombreux évènements (randonnées, marchés nocturnes gourmands, randonnée VTT, festival «Théât'Rural»...).

Au cours de cette journée, les acteurs touristiques ont visité le nouveau Musée de la Céramique, déjeuné au restaurant «Au Fil de l'Eau» à Bournonville, et découvert «La Ferme du Coin», l'exploitation de Vincent Lacheré, spécialisée dans la découpe de viande de porc et la fabrication de tartes au papin et aux fruits, de brioches... Le projet du futur point de vente collectif des producteurs de terroir a également été présenté : «quatorze producteurs boulonnais vont s'associer et ouvrir une boutique à Saint-Martin-Boulogne, au Mont Lambert, au printemps prochain. Ils proposeront à la vente des produits de leurs exploitations : viande bovine, volailles, moutons boulonnais, pains, produits laitiers, légumes, fromages, glaces, confitures...», indiquait un agent de l'Office de Tourisme.



Le Tourisme pour terminer en beauté

Les randonnées de l'Office de Tourisme intercommunal a remporté un grand succès auprès des seniors plus de marcheurs à participer, même lorsqu'ils n'habitent pas le territoire, Crémarest et La Capelle. Près de 60 marcheurs se sont inscrits à cette randonnée au quillier de Crémarest. L'édition 2013. «Nous réfléchissons à d'autres animations mais une chose est sûre, ce tour est joyeux, constructif et source de découverte des richesses locales».

Une terrifiante soirée d'aquagym !

Pour la sixième édition de leur soirée Halloween, les maîtres-nageurs de la piscine intercommunale ont encore fait très fort : accessoires, masques et autres costumes monstrueux... Plus de 60 amateurs de sensations fortes s'étaient inscrits à cette soirée terrifiante. Et ils en ont tous redemandé !



Jeux d'automne : une participation record !

Les désormais célèbres Jeux d'automne de la piscine intercommunale étaient très attendus : 120 jeunes de 5 à 15 ans se sont retrouvés, «battant ainsi le record des 90 participants de l'an dernier !», se félicite Raphaël Tinchon, directeur de la piscine. Ils se sont dépensés sans compter et ont relevé avec brio les différentes épreuves proposées (traversée aux requins, relais avec obstacles, relais nage libre, basket aquatique...).



Une nouvelle image des jeunes de Desvres grâce à leur tournoi de foot !

Ils n'ont pas toujours de projets précis dans leur vie mais ont tout fait pour que ça marche. Ils ont tous participé, assisté à des réunions d'organisation et préparé pendant 4 mois ce tournoi de foot qui leur tenait à cœur.

Ils ont pu compter sur le soutien de plusieurs partenaires sociaux comme le Centre Animation Jeunesse de la ville de Desvres, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la CCDS et le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes).



Ce tournoi s'est déroulé le 21 septembre, le coup d'envoi a été donné par le maire de Desvres, Gérard Pécron, et le président de la CCDS, Claude Prudhomme. Ils avaient tous les deux le sourire... «Nous préférons vous voir là plutôt que dans la rue... Lorsque vous nous avez demandé de vous soutenir dans ce projet, nous avons tout de suite accepté. Nous avons mis à votre disposition des infrastructures et des moyens, notamment cette salle des sports du Pilbois qui accueille votre tournoi. Grâce à cette manifestation, vous donnez une autre image de la jeunesse. Bravo à vous !».

Les jeunes aussi sont ravis : «Dix équipes (les pompiers, les gendarmes, Cermix, Arcelor, Weldom, Carrefour Contact...) ont répondu à notre demande. Les commerçants des environs ont aussi joué le jeu et nous ont donné des lots. Nous sommes heureux que Guillaume Ducatel ait accepté d'être le parrain du tournoi. Il est venu nous rencontrer lors des préparatifs et nous a donné un de ses maillots pour la tombola. Avec les bénéfices de la soirée, nous envisageons de financer une sortie hors du territoire», confient les jeunes organisateurs.

Ce tournoi a été une vraie réussite. D'autres projets pourraient voir le jour, pour la satisfaction de nombreuses personnes, dont les élus locaux.

Encore toutes nos félicitations à nos jeunes organisateurs et à leurs partenaires !

La Maison du Cheval Boulonnais



Au cœur du berceau de race du cheval Boulonnais, un équipement **inédit en France**, porté par la CCDS et **dédié à la sauvegarde et au développement de la filière cheval Boulonnais**, verra le jour en 2015 à Samer : la Maison du Cheval Boulonnais.

Projet évoqué de longue date, la Maison du Cheval Boulonnais a longtemps fait l'objet d'opinions divergentes qui ont freiné son émergence. Aujourd'hui, les initiatives de la CCDS et de ses partenaires permettent de concrétiser ce projet capital pour la préservation de notre cheval de trait local.

Un équipement unique pour valoriser un patrimoine unique : le cheval Boulonnais...

Inscrit au Plan de Sauvegarde et de Valorisation du cheval Boulonnais et Trait du Nord initié par la Région Nord-Pas de Calais, le projet de la Maison du Cheval Boulonnais est un **projet partenarial**.

Il associe la Région Nord-Pas de Calais, le Département du Pas de Calais, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la Ville de Boulogne-sur-Mer, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, le Centre régional de ressources génétiques, le Syndicat Hippique Boulonnais, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et le Conseil Interrégional du Cheval Nord-Pas de Calais Picardie.

Côté financement, les initiatives prises par la CCDS depuis 2004 permettent de bénéficier d'un financement extérieur à hauteur de **80 % du montant de l'investissement** pour engager les frais nécessaires à la restauration et au réaménagement du site.

Philippe Blondel

Président du Syndicat Hippique Boulonnais

«Engagé aux côtés du cheval Boulonnais depuis plus de 30 ans, c'est avec plaisir que je vois des personnes motivées se mobiliser pour ce projet. La Maison du Cheval Boulonnais doit surtout être un outil vivant au service de la race Boulonnaise, des éleveurs et des utilisateurs.

Face au désengagement de l'État avec l'arrêt de certaines prestations des Haras Nationaux, nous ne pouvons plus compter que sur des étalons privés pour saillir les juments. Ces étalons, ces juments, il faut les élever. Il faut du temps et du terrain ce qui n'est pas le cas de la plupart des éleveurs. La Maison du Cheval Boulonnais pourrait donc être un lieu coopératif, pour accueillir étalons et juments, ce qui favoriserait l'augmentation du nombre des naissances. À l'heure où l'on entend de plus en plus parler du retour du cheval en ville, la Maison du Cheval Boulonnais devra aussi être un lieu de formation, pour les hommes comme pour les chevaux. Elle devra devenir le lieu de référence pour toute personne voulant voir et connaître la race Boulonnaise.

J'aimerais aussi y voir des bureaux et un grand terrain, ce qui permettrait au Syndicat Hippique Boulonnais d'avoir une structure propre et de proposer aux éleveurs des installations adaptées lors des concours».



... et développer une filière économique locale innovante avec le cheval Boulonnais

Les travaux d'étude préalable réalisés par la CCDS en 2010 et 2011 ont permis de mieux cerner ce qui sera attendu de la Maison du Cheval Boulonnais. Elle devra réunir sur un même site les infrastructures et les services nécessaires pour **soutenir l'élevage du Boulonnais et favoriser son développement** grâce à la création d'une filière économique axée sur l'utilisation du cheval de trait au travail. Cette filière est particulièrement en adéquation avec les exigences d'évolution de notre société (développement durable et création d'activités).

La Maison du Cheval Boulonnais développera donc en priorité les missions suivantes :

- centre de ressources, lieu d'ingénierie et de recherche, pôle d'animation
- services à l'élevage et à la reproduction (suivi des poulinières...) en lien avec des professionnels habilités

Qu'en pensez-vous ?
Donnez votre avis
sur notre site internet !
www.cc-desvressamer.fr



- centre de valorisation des jeunes chevaux afin de favoriser leur mise en marché pour le service des collectivités et des entreprises mais aussi le loisir et la compétition
- formation au métier de meneur professionnel en lien avec un organisme de formation habilité
- accueil et accompagnement d'entreprises de la filière cheval (avec une place particulière pour celles liées à l'économie sociale et solidaire, dont l'action est axée sur l'insertion des personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap)

Si la Maison du Cheval Boulonnais sera d'abord un outil dédié aux socio-professionnels du cheval, elle développera également une **dimension plus touristique dans les années à venir** (accueil du public). Le site identifié pour accueillir la Maison du Cheval Boulonnais est la Ferme de la Suze située avenue Mory à Samer. Ce grand corps de ferme, ancien relais de poste à l'architecture typique du Boulonnais, appartient à la ville de Boulogne-sur-Mer. Il offre 19 hectares de pâtures qui permettront aux chevaux de vivre en extérieur la plupart du temps et de créer des aires d'évolution équestres de qualité. Les travaux de réhabilitation et d'aménagement du site démarreront fin 2013 avec l'objectif d'ouvrir en 2015.



Cheval de trait au travail !

Fauchage hippomobile sur le sentier du Haut Pichot à Lacres en juillet 2012



«La Maison du Cheval va être un vivier d'opportunités pour le territoire, une nouvelle étape attractive sur le parcours des touristes curieux de découvrir notre région. Elle viendra idéalement compléter l'offre déjà existante (musée de la Céramique, Village des Métiers d'Art, musée Cazin...). Sur le plan économique, je souhaite que cette structure soit un vrai lieu de ressources où l'accent sera mis sur la formation des hommes et des chevaux afin de développer le cheval au travail, un concept qui contribuera également à la préservation de la race. La Maison du Cheval, c'est aussi une forte valeur symbolique : un superbe site situé à proximité de l'entrée du territoire, la volonté d'élus et de professionnels réunis autour du cheval Boulonnais, l'un des premiers projets suite à la fusion de Desvres et Samer pour former la nouvelle CCDS, même si bien sûr il y en a eu d'autres aussi importants. Les manifestations autour du cheval Boulonnais ont toujours attiré beaucoup de monde. Dédier un site au cheval Boulonnais sera valorisant pour la race comme pour le territoire».

Claude Bailly
Vice-président en charge du développement territorial et maire de Samer

+ D'INFOS

CCDS
Service Développement & Prospectives
Tél. : 03 21 92 07 20

Après avoir testé avec les chevaux la collecte des cartons, la CCDS teste l'entretien des sentiers de randonnée dont elle assure la gestion. Cet été, elle a associé au tracteur des Services Techniques Mister, un Boulonnais. Mister et son meneur ont fauché pendant toute une journée une partie du Sentier de la Blanche Jument et du Haut Pichot sur les communes de Samer, Lacres et Tingry. Ce nouveau test du cheval de trait au travail a aussi été possible grâce au matériel hippomobile prêté par le Pôle Trait du Nord de Saint-Amand-les-Eaux, un matériel spécialement conçu pour tracter un broyeur à fléaux doté d'un moteur thermique auxiliaire.

Résultats : un chemin aussi bien fauché qu'au tracteur ou au débroussaillier manuel, un cheval et une machine qui passent partout et 10 km de sentier fauchés.



EN ROUTE développement

PRÉVOIR et ORGANISER notre vie au **21ÈME SIÈCLE**

Réunion du 13 octobre : un vrai succès ! Tous réunis pour l'avenir du territoire

Merci ! Merci de votre participation à cette réunion importante pour la réalisation de notre Agenda 21. Vous avez été nombreux à vouloir découvrir quelles idées émises lors des précédentes réunions publiques avaient été retenues afin de figurer dans les actions envisagées pour le développement durable du territoire.

Après une dégustation de café et de biscuits issus du commerce équitable, plus de 70 personnes, élus, partenaires, habitants, principaux de collèges, enseignants et collégiens se sont rassemblés autour de l'animateur de la réunion, Pierre-Henry Roussel de l'AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales).

La matinée a commencé avec la présentation générale de l'Agenda 21 et des actions déjà initiées par la CCDS (mise à disposition de composteurs individuels pour les habitants, construction de bâtiments Haute Qualité Environnementale...). Pierre-Henry Roussel s'est ensuite arrêté sur le premier point de la réunion : le **rappel des 3 axes choisis** et des **objectifs** à atteindre.

👉 Axe 1 : Énergie

(énergie, déplacements, habitat, lutte contre le réchauffement)

👉 Axe 2 : Biodiversité

(biodiversité, environnement, santé et alimentation)

👉 Axe 3 : Économie sociale et solidaire

(économie sociale et solidaire, consommation éco-responsable)

Les participants ont ensuite pu prendre connaissance des **travaux menés par des collégiens** de Desvres et de Samer pour l'Agenda 21. On retient particulièrement leur idée de centrale de restauration collective, excellente pour une alimentation équilibrée avec des produits locaux issus de circuits de production courts. Cette proposition intéressante est née de leurs nombreuses séances de travail, dans lesquelles les collégiens s'impliquent depuis le lancement de l'Agenda 21.



En fin de matinée, les ateliers ont permis de faire ressortir pour chaque axe 3 pistes prioritaires à mettre en place. Chacun a ainsi pu donner son avis et participer ! Un élu présentait le contexte et les enjeux sur le territoire, un animateur favorisait les échanges avec les participants.

Les pistes proposées pour chaque axe :

👉 Énergie

Atelier animé par Michel Sergent et Hélène Flipo

- **action 1** : maîtrise de l'énergie
meilleure isolation, consommation énergétique des collectivités (éclairage public, diagnostic de la consommation d'énergie des bâtiments publics...)

- **action 2** : déplacements
covoiturage, pistes cyclables sécurisées, véhicules électriques

- **action 3** : nouvelles technologies
appuyer le télé-travail pour limiter les déplacements

👉 Biodiversité

Atelier animé par Thierry Cazin et Pierre-Henri Roussel

- **action 1** : diagnostic
diversification des modes d'agriculture (bio, raisonnée, jardins partagés...), rapprochement producteurs et consommateurs

- **action 2** : sensibilisation (informer sur l'alimentation de qualité)
- **action 3** : mise en valeur des ressources naturelles du territoire

👉 Économie sociale et solidaire

Atelier animé par Aimé Herduin et Joackim Lebrun

- **action 1** : diagnostic
recensement de toutes les initiatives locales, mise en commun des moyens

- **action 2** : communication
- **action 3** : sensibilisation



pour notre durable !

L'Agenda 21 est un plan d'actions pour notre futur. Il mise sur le développement durable afin de permettre aux collectivités territoriales qui le souhaitent, comme la CCDS, d'agir pour une vie meilleure de ses habitants (préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie).

L'AGENDA 21, ils en parlent :

Claude Prudhomme, président de la CCDS

«Plus personne ne peut aujourd'hui nier que notre mode de vie, notre mode de croissance et de développement n'est pas durable pour tous. Pour offrir aux générations futures les mêmes chances que celles dont nous bénéficions aujourd'hui, nos expériences locales doivent se transformer en prise de conscience générale. Ensemble, nous pourrons répondre à l'ambition de notre projet et offrir un avenir réellement solidaire, innovant et durable à notre territoire.



Avant même l'Agenda 21, nous avons mis en place plusieurs actions en faveur du développement durable, nous n'avons pas attendu. Les composteurs individuels, l'ouverture de la déchèterie, le recyclage de déchets agricoles, la plantation d'arbres d'essences locales, la construction de bâtiments Haute Qualité Environnementale... toutes ces actions s'inscrivent bel et bien dans une volonté de développement durable».

Thierry Cléton,
vice-président Environnement et Développement Durable à la CCDS

«Cette 18ème réunion publique vient conclure la phase participative de notre Agenda 21 et je dois avouer que je suis particulièrement satisfait pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ayant suivi d'autres Agendas 21 comparables, je peux affirmer que nous n'avons rien à envier quant à la participation. Il suffisait de voir le nombre d'inscrits à cette réunion du 18 octobre !

Depuis maintenant 18 mois, les habitants de la CCDS sont venus régulièrement donner leur avis. J'en profite d'ailleurs pour remercier chacun et chacune, notamment les agents de la CCDS qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser ces multiples débats, ainsi que le groupe de collégiens pour leurs travaux de réflexion.

En écoutant les échanges durant les ateliers, j'ai pu me rendre compte que le programme d'actions proposé, bâti à partir des 17 précédentes réunions, était en adéquation avec les grands centres d'intérêt mis en évidence ce samedi 13 octobre. Fort de ces débats, l'heure est maintenant venue d'établir un calendrier pluriannuel pour la mise en place de ces actions.

Viendra enfin le vote des élus communautaires avant mi 2013. N'oublions pas pour autant que certaines actions pilotes sont déjà engagées, comme le conseil d'orientation énergétique, l'amélioration de l'habitat, etc.

N'oublions pas non plus que nos petits gestes du quotidien contribuent également au respect de notre planète».



Les 6 étapes de notre Agenda 21



L'urbanisme en toute transparence



Aménager un territoire est un enjeu prioritaire afin d'en améliorer la qualité de vie. Il faut pour cela concilier plusieurs éléments : attentes des habitants, des entreprises, préservation de l'environnement, sans oublier les nombreuses obligations légales avec lesquelles composer. Nous avons demandé à Michel Sergent, vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à la CCDS, de nous en dire plus.

M. Sergent, expliquez-nous l'urbanisme...

Michel Sergent : «Les diverses fonctions que j'ai eu le plaisir d'occuper depuis de nombreuses années me permettent de dire que l'urbanisme est un univers passionnant et très important ! Il définit la **manière de vivre de tout un territoire**.

L'urbanisme ne se résume pas au simple fait de pouvoir construire sur une parcelle. L'urbanisme, c'est mettre en œuvre des politiques de **logement, de transport, d'environnement, d'économie, de commerce...** c'est trouver le meilleur moyen d'optimiser le potentiel d'un territoire pour offrir une qualité de vie à tous (habitants, entreprises, touristes). Tout le monde est concerné par l'urbanisme.

Décider de l'utilisation des terres, concilier développement et respect de l'environnement, **anticiper les besoins futurs des habitants**, n'est pas chose facile. Surtout qu'il faut composer avec de nombreuses obligations légales. Elles dressent parfois des barrières qui semblent infranchissables entre nos projets, nos ambitions pour le territoire et la réalité. Mais c'est justement là que se trouve tout le challenge de l'urbanisme !».



Pourquoi ces obligations légales ?

Michel Sergent : «Il y a eu des excès par le passé. Il n'y avait pas de règles locales pour l'urbanisme, juste un règlement national. Sur les 31 communes de la CCDS, 16 n'avaient pas de document d'urbanisme. Des constructions se font faites un peu n'importe où, **sans réfléchir aux réseaux et services qu'il fallait mettre en place pour les habitants** (eau, ramassage scolaire, assainissement, protection incendie, collecte des déchets, etc.). Sans penser à l'utilité des parcelles, puisqu'en prenant un terrain pour une construction, c'était un terrain en moins pour l'agriculture. Sans penser non plus à l'**équilibre entre zone rurale et zone urbaine...** Tout cela a créé des problèmes que nous voulons résoudre aujourd'hui : la désertification de certains centres-villages, les constructions linéaires, toutes bien rangées le long d'un axe routier principal, le manque de terres agricoles, etc. Il était capital de recadrer tout cela, nous courrions à la catastrophe. Depuis une dizaine d'années, l'État s'est

peu à peu désengagé, laissant les communes seules avec les problèmes soulevés par l'urbanisme. Elles ne pouvaient y faire face. Elles se sont donc regroupées pour gérer ce champ d'action avec les ressources et les connaissances nécessaires. C'est ainsi que la CCDS a pris la compétence Urbanisme, afin de gérer au mieux ce domaine pour le bien-vivre de ses habitants, de ses entreprises et de ses touristes. Si l'État est devenu de moins en moins présent, la CCDS elle s'est organisée pour donner naissance à un cadre qui limite certaines actions, tout en **donnant une chance à notre territoire de se développer intelligemment**».



Quelles sont ces obligations ?

Michel Sergent : «Elles sont nombreuses : d'abord les lois votées par le Parlement depuis 10 ans, comme la loi SRU pour le renouvellement urbain, ou les lois Grenelle I et II qui obligent les territoires à améliorer l'environnement à travers, par exemple des Schémas de COhérence Territoriale et des Plans Climat. Il y a aussi les lois sur l'eau de 1992 et 2005. Elles mettent en place et précisent les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) qui définissent les zones inondables ou les zones humides non constructibles. S'ajoutent à cela les directives régionales comme le SRCAE (Schéma Régional du Climat,

de l'Air et de l'Énergie) ou la charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale qui limite l'artificialisation des sols à 3 % pour préserver les paysages de notre bocage, et inscrit les Trames Verte et Bleue (projet issu du Grenelle de l'Environnement qui vise à mettre un terme au déclin de la biodiversité). C'est dans ce contexte et avec toutes ces limites que doit se construire le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, un document ayant pour vocation de respecter les équilibres rural / urbain. Nous y travaillons avec tous les maires et élus, avec cette volonté de faire de notre communauté un territoire attractif».



+ D'INFOS

CCDS
Service Développement & Prospectives
Tél. : 03 21 92 07 20

PAROLES CHOISIES :

«Il est capital de sauvegarder des terres agricoles afin de préserver l'activité agro-alimentaire et élevage du territoire».

«Les obligations légales sont si nombreuses qu'une commune seule ne y peut faire face».

«Si les documents d'urbanisme peuvent paraître contraignants, ils sont indispensables à la vie et à l'animation d'un territoire».

«L'urbanisme, c'est toute la vie d'un territoire : le transport, le logement, l'emploi, l'économie, les loisirs, l'activité agricole, le tourisme... C'est un domaine qui nous concerne tous».

Il faut donc prendre en compte toutes ces obligations légales dans chaque décision ?

Michel Sergent : «Exactement. Nous devons composer avec ces obligations pour tous nos projets, qu'ils soient à destination des entreprises, des habitants ou des touristes. L'urbanisme définit le visage d'un territoire. Où renforcer le logement, créer des commerces ? Faut-il construire une route pour mieux desservir tel ou tel endroit ? Comment dynamiser un centre-village ? Nous devons nous poser ces questions avant de choisir les plans et actions qui permettront une organisation optimisée du territoire. Et nous devons aussi veiller à bien observer les obligations légales. Cela peut donner à penser que c'est contraignant, mais c'est avant tout indispensable pour assurer l'animation et la vitalité d'un territoire. La CCDS a déjà mis en place plusieurs opérations pour assurer avec un maximum de chances cette dynamique. Je pense à la démarche Habiter demain qui vise entre autres, la réhabilitation d'anciens bâtis plutôt que l'utilisation de terres pour construire de nouvelles habitations. Je pense également à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui permettra aux bailleurs de rénover et moderniser les maisons anciennes.

Il faut que chacun d'entre nous ait à l'esprit que nous bâtissons sur du long terme. Nous n'allons pas retirer de bénéfice de ce que nous faisons aujourd'hui, ce sera pour nos enfants, nos petits-enfants. Ayons toujours cela à l'esprit : que vais-je leur laisser ? Pourront-ils trouver tout ce qu'il leur faut pour vivre et travailler ici ? Grande responsabilité ! C'est pour cela que l'urbanisme est un univers aussi important et passionnant !».



Emplois d'avenir : une opportunité pour les jeunes peu ou pas qualifiés

Le dispositif des Emplois d'avenir créé par la loi du 26 octobre dernier a pour objet de **faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi non qualifiés ou peu qualifiés**.

Fin novembre, une réunion a été organisée à l'hôtel communautaire pour présenter aux élus et aux associations de la CCDS les modalités de mise en œuvre de ce programme.

Une prévision de 7 600 emplois créés sur la région

La rencontre a été animée par la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), Pôle emploi, la Mission locale et Cap Emploi.

«Le gouvernement va créer 150 000 emplois d'avenir sur toute la France sur une période de trois ans dont 100 000 sur l'année 2013. Sur la région, il devrait y avoir environ 7 600 emplois créés», précisaient les animateurs du programme.



À qui s'adressent les emplois d'avenir ?

Les emplois d'avenir sont réservés aux **jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés**, ainsi qu'aux **personnes handicapées de moins de 30 ans**.

Les critères d'accès évoluent en fonction du niveau de diplôme. Les emplois d'avenir sont ouverts aux jeunes sans diplôme qui ne suivent pas de formation, dès qu'ils ne travaillent pas. Ils sont aussi ouverts aux jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP avec des difficultés importantes pour trouver un emploi (au moins 6 mois de recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois).

Les emplois d'avenir peuvent également être pourvus par des jeunes qui ont obtenu le baccalauréat et qui rencontrent de grandes difficultés pour trouver un emploi (12 mois de recherche d'emploi au cours des 18 derniers mois), à condition qu'ils résident dans une Zone Urbaine Sensible (ZUS).

Quels sont les employeurs potentiels ?

Les emplois d'avenir sont destinés au **secteur non-marchand**, que la structure soit publique ou privée. Les collectivités territoriales, les associations et les organismes à but non lucratif sont les principaux employeurs concernés. Toutefois, **certains employeurs du secteur marchand** peuvent, s'ils portent des projets innovants en matière d'insertion, avoir recours aux emplois d'avenir.



emplois d'avenir



Les emplois d'avenir concernent avant tout les **activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale** ou alors **fortement créateurs d'emploi**, afin d'offrir aux jeunes des perspectives de recrutement sur le long terme.

Le dispositif d'aides

Les contrats d'avenir sont **des CDD de trois ans, à temps plein**.

Pendant 36 mois, l'État s'engage à verser à l'employeur une aide à hauteur de 75 % du Smic.

Les employeurs intéressés doivent vérifier auprès de Pôle emploi ou de la Mission locale que le poste envisagé entre bien dans le dispositif. Si c'est le cas, ils peuvent aussi leur demander des candidats potentiels ou bien effectuer eux-même cette recherche.

Une demande d'aide, comprenant un descriptif du poste ainsi que les actions de formation et d'accompagnement prévues, doit enfin être signée par l'employeur, le salarié et Pôle emploi (ou la Mission locale).

Dans un contexte d'emploi difficile, l'expérience professionnelle est souvent le premier obstacle à passer. Espérons que ces nouveaux contrats d'avenir donnent un coup de pouce aux jeunes afin qu'ils puissent avoir la chance d'acquérir cette nécessaire première expérience professionnelle.



Consultez le site du Ministère du travail pour avoir toutes les précisions : <http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir,2189/>



Bienvenue au **nouveau** Musée de la Céramique !

La Maison de la Faïence a laissé place à un exceptionnel Musée de la Céramique, labellisé «Musée de France». Après un an et demi de travaux, ce nouveau musée propose un espace plus grand, d'originales fonctionnalités, une organisation et un mode de gestion adaptés à sa nouvelle vocation.

Une inauguration prestigieuse

En cette journée d'octobre, le maire de Desvres, Gérard Pécron ne s'attendait peut-être pas à accueillir autant de personnalités. Ministre, Préfet, Sous-Préfet, Présidents de Région et du Département, Député... ils étaient tous là pour découvrir cet **équipement ultra moderne**, successeur désigné de la Maison de la Faïence, créée en 1991 sous l'impulsion du maire de l'époque Michel Sergent.

«La Maison de la Faïence devient Musée de la Céramique, une page résolument tournée vers l'avenir», lançait souriant Gérard Pécron.



Hommage à ceux qui ont fait notre renommée faïencière

La nouvelle scénographie a été conçue par Bertrand Klein, architecte à St-Martin-Boulogne, avec le désir de **mettre en scène des objets emblématiques** comme ces plus de 400 pièces de faïence de Desvres que vous aurez le plaisir d'admirer.

«Le nouveau contenu muséographique raconte l'histoire d'une production industrielle qui a forgé la **personnalité et l'identité de Desvres et sa région** au travers d'hommes et de femmes qui l'ont vécue. Nous avons voulu mettre l'accent sur le côté humain et rendre ainsi un hommage vibrant aux différentes générations qui ont travaillé pour faire la renommée de la faïence de Desvres», exposait le maire de Desvres.

Visitez le musée comme vous le souhaitez

Répartie en dix salles, la présentation des collections se veut pédagogique : si des carreaux de faïence sont exposés, leur fabrication aussi est expliquée. «Pour une découverte libre et originale des lieux, le musée propose des **audioguides**. Ces casques permettent à chacun de faire sa propre visite avec informations et commentaires. Ce matériel

est le même que celui utilisé au Louvre ou au Château de Versailles», précise l'architecte.

De fabuleuses technologies

Bornes numériques, écrans tactiles, films... ces technologies se marient parfaitement aux magnifiques et majestueuses pièces de faïence. Les lieux sont organisés par thème : témoignages de faïenciers, pièces monumentales, grandes familles qui ont fait la renommée de la Cité des Potiers...

Un espace particulier abrite un trésor, un espace où les technologies font revivre un temps passé en reconstituant «**L'Élysée desvrais**», café du début du 20^{ème} siècle, véritable vitrine de la production céramique locale. «On s'y croirait vraiment ! Ce bar était situé rue de la Gare, ses panneaux et ses fresques en faïence ont été acquis par le musée dans les années 80 et ont fait l'objet d'une importante **restauration** en 2011», rapportait un visiteur nostalgique.

Valoriser notre patrimoine et développer le tourisme

Le coût global de la réalisation (extension et muséographie) s'élève à 2 314 650 €, avec l'aide de l'État, de la Région et du Département. Gérard Pécron

«espère que cet équipement attirera une clientèle des grandes agglomérations, des amateurs d'art et de patrimoine, des touristes...». «Avec l'ouverture prochaine du Louvre-Lens, je pense qu'il sera nécessaire de positionner une offre globale, de créer des partenariats. Il y a une **synergie à mettre en place**».



L'implication de la ville de Desvres pour la valorisation de notre patrimoine artisanal mérite d'être soulignée. Entre ce musée, le Village des Métiers d'Art, les visites organisées par l'Office de Tourisme intercommunal et les artisans faïenciers, notre territoire offre ainsi un **véritable parcours de découverte du patrimoine local** aux touristes et visiteurs.

Musée de la Céramique, rue Jean Macé à Desvres. Ouvert tous les jours, sauf le lundi
Téléphone : 03 21 83 23 23

Questionnaire santé :



les premiers résultats



Dans le cadre du développement et de l'attractivité du territoire, la CCDS a lancé une étude en partenariat avec la MSA afin de cerner la situation de la santé, les habitudes des habitants et l'offre de soins actuelle.

Après des constats inquiétants (comme un taux de mortalité supérieur au taux national), il était indispensable de recueillir votre avis et celui des professionnels de santé. Cet été, la CCDS a donc distribué un questionnaire pour, grâce à vous, mettre en lumière les points positifs et les points négatifs de la santé sur le territoire. Les premiers résultats arrivent...

Un questionnaire qui aurait pu nous en apprendre plus

Mille questionnaires remplis étaient nécessaires pour avoir une vue d'ensemble fiable de la santé sur le territoire. Nous en avons reçu 800, malgré une distribution en masse auprès des habitants, des mairies, des associations et une communication presse et radio. Ces questionnaires ont fourni de précieuses informations et nous remercions tous les participants, en particulier les habitants de plusieurs communes qui **ont répondu en masse** (Brunembert, Colembert, Doudeauville, Nabringhen, Quesques, St-Martin-Choquel, Vieil-Moutier).

Quelques résultats

↳ Ce sont les habitants qui résident sur le territoire **depuis au moins 10 ans** qui ont le plus répondu

↳ Parmi les 25 professionnels de santé qui ont répondu, la plupart sont **médecins généralistes**

↳ La majorité des habitants consulte au moins **tous les trimestres leur médecin et leur pharmacien**
39 % consultent leur médecin tous les trimestres,
30 % le consultent tous les mois

↳ En 2012, les habitants se sont rendus au moins 1 fois chez :

- gynécologue-obstétricien : **72 %** des répondants
- ophtalmologiste : **65 %** des répondants
- pédicure-podologue : **56 %** des répondants
- cardiologue : **53 %** des répondants
- radiologue : **38 %** des répondants
- pédiatre : **37 %** des répondants
- dermatologue : **29 %** des répondants

Un système de garde qui mérite d'être connu

L'analyse des questionnaires a mis en avant 2 points souvent montrés du doigt par les habitants qui ont répondu : le délai d'attente et le système de garde.

Selon les réponses données, de nombreux habitants auraient déjà reporté une consultation en raison du délai, alors qu'ils en ressentaient le besoin. Deux jours en moyenne pour obtenir un rendez-vous avec un médecin généraliste, entre 15 jours et 5 mois pour un rendez-vous avec un chirurgien dentiste...

Autre information importante que délivre le questionnaire : peu d'habitants savent qu'il **existe un système de garde les week-ends et les jours fériés sur le territoire**. Notez ce numéro de téléphone très utile pour avoir un médecin de garde qui vous orientera vers les soins les plus adaptés : **03 21 71 33 33**



Des points de vue partagés

Habitants et professionnels de santé partagent le même avis quant à la **facilité d'accès** à un médecin, à un masseur-kinésithérapeute, à un infirmier.

Concernant l'absence de **médecins spécialistes**, 52 % des professionnels de santé trouvent cela gênant, contre 65 % des habitants. Parmi les spécialités qu'ils apprécieraient voir arriver sur le territoire, habitants et professionnels de santé partagent les mêmes souhaits pour le trio de tête : **ophtalmologue, gynécologue et radiologue**.

Professionnels et habitants portent aussi le même regard sur les actions en santé publique qui pourraient être mises en place. Selon eux, les thématiques à traiter en priorité sont la **prévention** des maladies cardio-vasculaires, des consommations dangereuses (alcool, tabac, drogue...), de l'obésité et de la souffrance physique, ainsi que le dépistage et l'information sur les cancers. Cela montre d'ailleurs quels sont les maladies et les problèmes de santé dont souffrent les habitants du territoire.

Lorsque les avis divergent, c'est surtout sur l'**accès aux soins** (60 % des professionnels de santé jugent qu'il n'y a pas suffisamment de médecins généralistes, alors que les habitants sont 62 % à juger qu'ils sont suffisamment nombreux).

Grâce à vous, ce questionnaire a permis de dessiner les grandes tendances de la santé et d'envisager des **pistes d'actions encourageantes**. Ce qui est évident est que **nous partageons tous le souhait d'améliorer l'offre de soins sur le territoire**. La suite de cette démarche nous montrera les meilleurs chemins à prendre pour y parvenir.

«Habiter demain» : nos villages ont du potentiel

Déjà présentée il y a quelques mois, la démarche «Habiter demain» a été lancée par la CCDS afin de réfléchir à la **question cruciale du logement sur le territoire**. La CCDS est la seule collectivité en France à avoir initié une démarche de ce type, pour construire durable, répondre aux attentes de chacun, respecter la beauté de nos paysages et économiser l'énergie.

Sur les neuf communes qui ont déposé un projet pour la démarche «Habiter demain», six ont été retenues. Elles ont reçu la visite des experts pour **étudier les lieux et envisager les possibilités d'aménagement innovant**. Voici trois exemples :



> À Carly :

Le projet concerne 21 000 m² de terrains privés et les terrains publics proches. Le site choisi a été construit il y a environ 25 ans et présente les caractéristiques de zone humide.

Les bâtiments ont une superficie de 200 à 600 m² et ont accueilli des activités différentes (raboterie, bureaux, garage...). La dernière entreprise a quitté les lieux en 2008. Le diagnostic envisage la possibilité de créer une zone d'habitat mixée à de petites activités de services (bibliothèque, artisanat très léger, cybercafé...) afin d'assurer un lien avec le centre de la commune.

> À Crémarest :

L'idée est de densifier le centre bourg, en lien avec les terrains publics proches. La population a augmenté de 60 % en 30 ans pour atteindre 785 habitants. La demande en logements vient surtout de jeunes ménages. Il faut réfléchir au nombre et au type de logements qu'il serait pertinent de proposer.

> À Alincthun :

Le projet s'intéresse au site de l'ancienne école (terrain et bâtiment), ainsi qu'à 3 hectares de terrains privés et les terrains publics proches. Entre les travailleurs de la Zone d'Activités Les Pichottes et l'accès rapide à Boulogne qu'elle propose, la commune d'Alincthun doit faire face à une forte demande en logements.



Chaque projet doit prendre en compte le rythme de croissance et le développement souhaités, les attentes des élus et des habitants, les besoins en services (assainissement, etc.). Suite à cela, **3 pistes d'aménagement devront être proposées**. Parmi ces 3 pistes, une sera choisie et affinée afin de **servir de référence en matière de projet d'habitat**.

Challenge des entreprises en pépinières : coup de cœur pour Sylvie Pilon

Depuis deux ans, Aditec du Pas-de-Calais, une association qui aide les petites et moyennes entreprises à se développer et à améliorer leur compétitivité, organise un Challenge des entreprises en pépinières (16 pépinières d'entreprises sur le département).



Pour la première fois, le Village des Métiers d'Art de Desvres a participé à ce concours qui met en valeur des entreprises hébergées dans les pépinières pour leur succès dans un domaine spécifique (innovation, économie sociale et solidaire...).

Parmi les lauréats de ce challenge des entreprises en pépinières, on retrouve

Sylvie Pilon, mosaïste installée au Village des Métiers d'Art de Desvres depuis décembre 2011. L'artiste qui aime travailler avec des matériaux naturels de grande qualité ou des matériaux spécifiques à la mosaïque tels que des émaux de verre et des émaux de Briare, vient de se voir décerner le prix «Coup de cœur du jury» et a reçu un chèque de 2 000 € en présence du directeur de l'Aditec Pas-de-Calais, Abdelkader Bousnane.

Permanence du Centre Médico-Psychologique

Le Centre Médico Psychologique (CMP) est un lieu de consultation et de prise en charge qui reçoit les enfants, les adolescents (de 3 à 12 ans) et leur famille.

Le CMP prend en charge :

- les troubles psycho-affectifs,
- les troubles du comportement,
- les troubles du développement psychomoteur,
- les troubles des apprentissages scolaires
- les difficultés familiales (deuil, séparation, conflits)

Une première consultation est proposée afin de comprendre les difficultés (des bilans complémentaires peuvent être réalisés). Suite de cette démarche et sous la responsabilité du médecin, une prise en charge individuelle ou en groupe (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) peut être proposée avec un ou plusieurs intervenants de l'équipe soignante qui resteront en contact avec les familles tout au long de la prise en charge. Après accord des familles et de l'enfant, les liaisons se font avec l'école, le médecin, les services sociaux dans la mesure où ces contacts sont utiles pour la prise en charge.

Les équipes des CMP sont composées de médecins pédopsychiatres, psychologues, personnels paramédicaux, socio-éducatif, de rééducation et de secrétaires.

Les consultations sont gratuites. Elles ont lieu à la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille à Desvres, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

Tél : 06 30 52 04 41 - Site : www.epsm-camiers.fr

Quel avenir pour notre agriculture ?



La CCDS innove et lance une étude agricole décisive

La dimension de l'agriculture sur le territoire est essentielle. Avec ses 280 exploitants qui sont autant de chefs d'entreprise à pied d'œuvre tous les jours, **l'agriculture est sans conteste porteuse d'une part majeure de l'économie locale.**

L'agriculture tient également un rôle capital dans **l'attractivité de notre territoire.** Elle en constitue même le **socle irremplaçable**, en terme de productions fortement associées à la valorisation agro-alimentaire, paysagère, culturelle et touristique identifiant notre **terroir.**

La CCDS sait que l'agriculture est décisive pour le territoire. Elle a donc décidé d'envisager l'avenir dès maintenant et de réfléchir à une stratégie pour **pérenniser et valoriser une économie agricole vivante.** L'un de ses axes d'action est le lancement prochain d'une étude agricole de grande ampleur.

Pourquoi une étude agricole ?

Lien étroit entre agriculture et urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en cours d'élaboration. L'un de ses principaux objectifs est de veiller au développement harmonieux du territoire. L'équilibre entre espaces urbains et espaces ruraux est donc au cœur des réflexions.



Couvrant des surfaces importantes, plus qu'ailleurs dans le Boulonnais, l'agriculture constitue une des problématiques centrales du PLUI en terme d'**utilisation de l'espace** et fera donc l'objet d'un schéma de développement.

Agriculture et urbanisme sont étroitement liés, l'un ayant un impact évident sur l'autre. Les choix d'aménagement et d'urbanisme jouent en effet sur la capacité de l'agriculture à perdurer. Inversement, l'activité agricole joue sur la physionomie du territoire. Cette relation indissociable impose au PLUI (et aussi au SCOT du Boulonnais) de prendre en compte au plus haut niveau **l'avenir de l'activité agricole.**



Transformation de l'activité agricole

Plusieurs études ont déjà permis de dresser un état des lieux de l'activité agricole sur le territoire :

- recul des surfaces agricoles, réutilisées pour l'urbanisation et le boisement (perte de 200 hectares en 20 ans),
- baisse du nombre d'exploitations agricoles et augmentation de la Surface Agricole Utile par exploitation,
- difficulté apparente d'accès aux fonciers,
- développement de la consommation en filière courte,
- faible représentation de l'agriculture biologique malgré une tendance à la progression et un potentiel important sur le lié au pourcentage de surfaces en herbe

Cet état des lieux amène donc de nombreuses interrogations, qu'elles concernent notre société (consommation, contribution de l'agriculture à la préservation des paysages, etc.) ou des politiques notamment européennes, comme les réformes de la Politique Agricole Commune en 2013.

Face à ces enjeux importants, aussi bien pour les habitants et les professionnels en lien de l'agriculture que pour les touristes, la CCDS a décidé de procéder à une étude complète de l'agriculture. Le président en charge de cette étude est Thierry Cazin, également président du GEDA (Groupe d'Etudes et de Développement Agricole). Le GEDA est aussi un partenaire technique de l'étude, tout comme les acteurs de la filière agricole. L'avancée des travaux sera suivie par une commission créée à cet effet notamment composée de maires issus de la profession agricole.

La première étape sera le **lancement d'une enquête** menée par l'Institut Supérieur d'Agriculture, qui se proposera d'**aller à la rencontre des 280 exploitants agricoles du territoire** au cours de ce premier trimestre 2013. Le but est de recueillir l'avis des premiers et principaux acteurs et de réaliser, avec leur accord, une étude des sols, pour ensuite élaborer des propositions sur les implications des **enjeux agricoles de demain.**

Les résultats de cette étude permettront également d'intégrer au PLUI des mesures appropriées qui favoriseront le maintien des grands équilibres ruraux/urbains sur le territoire et garantiront un avenir à notre économie agricole. **Un vrai projet de territoire pour accompagner et développer l'agriculture.**

**En février, idées vacances pour les enfants :
MUSIQUE, DANSE AFRICAINE, THÉÂTRE ET LOISIRS CRÉATIFS !**

Pendant les vacances de Février, la CCDS propose aux enfants de son territoire des ateliers ludiques autour d'activités variées les **18, 19 et 20 février 2013**. Une belle façon de découvrir de nouvelles choses tout en s'amusant !

Ateliers Musique

Guitare électrique à Menneville
8 h 30 - 12 h 30
Guitare acoustique à Wirwignes
14 h - 18 h
Djembé à Bellebrune
8 h 30 - 12 h 30
Djembé à Courset
14 h - 18 h



Tarif unique : **10 €** par enfant
pour l'ensemble des 4 ateliers
Renseignements et inscriptions
au 03 21 92 07 20

**Atelier Danse
africaine**

À Desvres
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Atelier Théâtre

À Desvres
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**Ateliers Loisirs
Créatifs**

Au Village des Métiers d'Art
À Longfossé
avec Gypsy Laude : 14 h - 16 h
avec Nathalie Clerget : 16 h - 18 h

Infos à noter

COURS DE GUITARE

Une nouvelle session reprendra à Colembert à partir du 23 janvier 2013 jusqu'au 27 mars, puis du 3 avril au 19 juin

SOIRÉE AQUAGYM

Soirée Zen à la piscine intercommunale mardi 26 février 2013 (pour tous de 18 h à 19 h 30 - pour les adultes de 19 h 45 à 21 h 30). Entrée adulte : 2,70 €. Entrée enfant : 1,55 €
Renseignements au 03 21 92 63 08

FORMATION PSC1

(formation de base aux premiers secours)
À Samer le 28 février 2013 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le 1er mars 2013 de 9 h à 12 h - À Desvres du 15 au 20 avril 2013 de 18 h à 20 h
Renseignements à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres, 03 21 99 26 00

FORMATION BASE BAFA

- Du 24 février au 3 mars 2013 à Desvres avec la Flasen
Renseignements à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres, 03 21 99 26 00
- Du 20 au 27 avril 2013 à Samer + **Approfondissement**
«Animation en accueil de loisirs» du 22 au 27 avril 2013. Inscription à partir du mois de février auprès du service du bureau Jeunesse, rue Jean Bardol à Samer

FORUM EMPLOI ET FORMATION à Desvres le mercredi 20 mars

La Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité organise pour les habitants du territoire un Forum Emploi et Formation.

- ↳ Rencontre avec des entreprises locales qui recrutent et des organismes de formation
- ↳ Présentation des services à la personne
- ↳ Présentation de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)
- ↳ Informations sur la création d'entreprise
- ↳ Ateliers CV, lettre de motivation et simulation d'entretien d'embauche

Présence de nombreux partenaires :
Pôle Emploi, Chambre de Métiers,
Chambre de Commerce et d'Industrie...

Venez avec votre CV !

Renseignements auprès de la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité à Desvres au 03 21 99 26 00

ATELIERS INTERNET, MULTIMEDIA et INFORMATIQUE

Je choisis l'ordinateur qu'il me faut

17/01 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Je découvre l'informatique (sur 3 séances)

01/02 + 08/02 + 15/02 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Je mets mes photos sur mon ordinateur

11/01 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

14/03 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Je m'amuse avec mes photos en les retouchant

18/01 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

J'utilise une clé USB

10/01 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

25/01 10 h à 12 h Cyber Point Samer

Je crée un album photos grâce à l'ordinateur

06/02 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Je crée un courrier grâce à l'ordinateur

07/02 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

06/03 14 h à 16 h Cyber Point Samer

J'utilise la messagerie Orange

31/01 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

26/02 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Je retrouve mes documents dans mon ordinateur

01/03 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

3 € LA SÉANCE

SUR INSCRIPTION

Pour les ateliers à Samer : 03 21 30 24 86

Pour les ateliers à Desvres : 03 21 99 26 00

Chaque atelier est limité à 5 personnes maximum

Réunion d'information sur les métiers de l'animation



- À Desvres : vendredi **18 janvier** 2013 à 18 h 30 à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité (sur inscription)
- À Samer : vendredi **15 mars** 2013 à 18 h 30 au Cyber Point (sur inscription)

- ↳ Présentation des formations dans le domaine de l'animation
- ↳ Témoignages de professionnels et de jeunes en cours de formation
- ↳ Inscription directe à la formation BAFA de Desvres (voir p 21)
- ↳ Présentation et inscription à la formation PSC1 (premiers secours)
- ↳ Présentation du BNSSA (pour devenir surveillant de baignade)
- ↳ Présentation des différentes modalités de prise en charge possibles pour ces formations

ATELIERS RECHERCHE D'EMPLOI

Je crée mon espace emploi sur le site Pôle Emploi

Tous les jeudis 10 h à 12 h - SUR RDV

Maison des Services Desvres

Tous les mercredis 9 h 30 à 11 h 30 - SUR RDV

Cyber Point Samer

ATELIER GRATUIT

Inscription au :

03 21 30 24 86 pour les ateliers à Samer

03 21 99 26 00 pour les ateliers à Desvres

Tous les jours, à la Maison des Services de Desvres et au Cyber Point de Samer, une animatrice vous conseille pour vos CV, lettre de motivation, démarches d'inscription Pôle Emploi

LES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

À la Maison des Services et de la Solidarité

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 26 00)

- **Mission Locale :**

tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

tous les jeudis de 14 h à 17 h (sur rdv)

- **ID Formation :**

tous les mardis et mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- **A Dom'Services** (aide à domicile) :

tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SUR RDV UNIQUEMENT AU 06 76 34 86 40

- **AVIJ 62** (Aide aux Victimes et Informations Judiciaires) :

4ème lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30

- **Point Accueil Ecoute Jeunes :**

1er mercredi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 ou sur rdv

À la Maison de l'Enfance et de la Famille

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 60 00)

- **Consultation du nourrisson :**

avec la Protection Maternelle et Infantile, sur rdv au 03 21 10 20 70

- **Assistants sociales :**

SUR RDV UNIQUEMENT AU 03 21 10 20 76

- **Centre Médico-Psychologique :**

SUR RDV AU 06 30 52 04 41

- **Caisse d'Allocations Familiales :**

1er vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

2ème, 3ème et 4ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h

Au Cyber Point de Samer

(247, avenue Charles de Gaulle à Samer - 03 21 30 24 86)

- **Mission Locale :**

tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30

- **Espoir** (services aux personnes et aux entreprises) :

tous les mardis de 14 h à 16 h

COURS INFORMATIQUE GRATUITS

**À DESVRES, SAMER
ET COLEMBERT**

inscription au 03 21 30 24 86

ou au 03 21 99 26 00

Claude Prudhomme

«Les rencontres font une vie»

Il est né le 22 janvier 1949 à Nabringhen, a grandi à Crémarest, est parti quelques temps sur Dunkerque pour revenir ensuite sur le territoire. Claude Prudhomme est un «homme du cru» comme il le dit lui-même.

Enfant, il découvre le sport grâce à un instituteur qui lui donne goût au football et à l'arbitrage en particulier. Une première rencontre importante car bien des années plus tard, le football est toujours une passion, Claude Prudhomme est président de l'AS Crémarest et a su retrouver l'an dernier en Dordogne cet ancien instituteur, parti en 1980 de Crémarest.

Adolescent, Claude Prudhomme fait des études de commerce à Boulogne. Il trouve un stage chez EDF et obtient son Brevet d'études supérieures. Revenu du service militaire, EDF lui propose un emploi à Dunkerque. Il y rencontre, parmi d'autres personnes, un chef comptable. «Avec ce travail, tu ne seras jamais riche mais tu ne mourras jamais de faim», lui dit-il. Claude Prudhomme commence ainsi une carrière de 38 années chez EDF. Comptabilité, gestion, ressources humaines, relation avec les collectivités locales : il exerce des fonctions différentes avec une prédilection pour la gestion et les ressources humaines.

La fin du service militaire, le début de sa carrière, c'est une nouvelle rencontre, elle aussi déterminante... une jeune femme qui deviendra son épouse en 1970, «le premier mariage célébré dans la nouvelle mairie de Crémarest», se remémore-t-il en souriant. Une femme avec laquelle il a construit sa vie et sa

famille, qui lui a donné 3 enfants, une fille et deux garçons. «Je suis aujourd'hui l'heureux grand-père de deux petits bouts de 3 et 4 ans. C'est toujours un bonheur de les voir grandir, de les écouter parler, raconter avec autant de réalité les histoires qu'ils inventent», dit-il en montrant leur photo.

Très impliqué dans la vie associative de Crémarest (football, tennis, tennis de table) et désireux de faire avancer ce village qu'il aime, Claude Prudhomme s'engage en politique en 1977. En 1983, il est élu maire de Crémarest. En 2001, c'est un homme expérimenté, connaissant parfaitement les différents élus, avec de nombreuses relations sur le territoire et autour, qui est choisi pour présider ce qui était à l'époque la Communauté de Communes de la Région de Desvres avec une dizaine d'agents et bien moins de champs d'action qu'aujourd'hui.

Commence alors une nouvelle période de rencontres importantes. «Je me souviens que la plupart des agents étaient en contrat Emploi jeunes, très dynamiques et impliqués dans leurs fonctions. Ils ont travaillé, évolué sur un beau parcours. Ils travaillent toujours ici, pour la plupart, avec bien sûr de plus grandes responsabilités. Je les ai connus au début de leur carrière, ce sont maintenant des professionnels aguerris et toujours passionnés.

En 2009, lorsque Desvres et Samer ont fusionné pour former la CCDS, nous nous sommes beaucoup investi pour le personnel, pour leur permettre de continuer à évoluer. C'est très important, je pense que cela nous permet d'avancer dans la vie. Nous avons tous besoin de nous impliquer, de nous engager, et d'être reconnus pour ça. J'ai choisi de m'engager pour mon village et pour ce territoire qui m'a vu naître et grandir car je veux réellement contribuer à leur développement. Il faut des projets, le désir d'aller toujours plus loin, de permettre aux habitants de se sentir bien ici, chez eux. Je veux qu'ils soient fiers de leur territoire. Personnellement, j'en suis fier, tout comme je suis fier de ce que nous faisons pour le territoire. Je pense que nos actions sont à la hauteur de la confiance que les habitants nous ont donnée. Il faut continuer à avoir des projets, c'est ce qui nous fait tous avancer. Je ne me vois pas sans projet, je ne l'imagine même pas, que ce soit maintenant ou dans le futur», confie Claude Prudhomme.

Quand on lui demande s'il y a une autre activité qui le motive autant, Claude Prudhomme nous parle sans hésiter de généalogie, une passion qu'il partage avec son épouse. «Ma femme est plus impliquée que moi, je n'ai pas le temps de m'y consacrer pleinement. Elle numérise les actes d'état civil et recoupe les informations, ce qui lui permet de constituer une base de données fiables. Cela est intéressant pour les habitants et tous ceux qui sont à la recherche de leurs racines ».



LES SERVICES de la Communauté de Communes



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER

41 rue des Potiers - Desvres
Tél. : 03 21 92 07 20
Site internet : www.cc-desvressamer.fr
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30

MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES ET DE LA SOLIDARITÉ

(Cyber Point, PIJ, Espace Emploi...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 26 00

MAISON INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

(multi-accueil, RAM, Maison Soleil...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 60 00

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 91 18 03 73 ou 06 89 54 08 95

PISCINE INTERCOMMUNALE

Rue des Anciens - Desvres
Tél. : 03 21 91 63 08

CENTRE DE TRI

Zone du Mont Pelé - Desvres
Tél. : 03 21 10 63 06

DÉCHÈTERIE

Rue Bidet - Longfossé
Tél. : 03 21 33 39 86

OFFICE DE TOURISME

Desvres : 41 rue des Potiers
Tél : 03 21 92 09 09
Antenne de Samer : Mairie, place Foch
Tél. : 03 21 87 10 42

CYBER POINT ET PIJ DE SAMER

247 avenue Charles de Gaulle - Samer
Tél. : 03 21 30 24 86

MULTI-ACCUEIL (ANCIEN FRIMOUSSE)

Allée Jean Bardol - Samer
Tél. : 06 81 55 66 01

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Tél. : 03 21 99 60 04 ou 06 32 98 33 92

MULTI-ACCUEIL «LE COIN DES FAONS»

30 rue Jean Moulin - Samer
Tél. : 03 21 32 79 38



Terre de Coeur n°6 - Décembre 2012, janvier et février 2013
Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer
41, rue des Potiers 62240 Desvres

Directeur de la publication : Claude Prudhomme

Mise en page et rédaction : service Communication CCDS

Impression : Desvres Impression - 33 bis, rue des Ecoles 62240 Desvres

Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2011 - Numéro gratuit - N° ISSN en cours

IMPRIM'VERT®